

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation politique au Parlement est caractérisée par une commune et générale incertitude. La minorité est aussi hésitante à s'opposer que le ministère à gouverner. Avant de renverser, il faut être prêt à remplacer. — On va faire voter des lois pour protéger les épargnants. Attention !. Ne les rassurez pas trop !

L'agitation est au Parlement. L'agitation et le trouble...

Il n'y a de force et de sécurité nulle part : ni au ministère ni dans l'opposition.

En face d'un gouvernement hésitant et craintif, qui laisse aller sa majorité à la dérive, se masse une minorité hétérogène, qui n'a pas plus confiance en elle-même que dans le ministère.

Tout le monde semble avoir peur du pouvoir : le cabinet a peur de l'exercer et l'opposition a peur de le prendre.

On s'excite autour du ministère ; on s'encourage à l'enlever d'assaut. Mais dès qu'une offensive est déclenchée contre lui, on le sent molle et sans élan. On dirait que les assaillants craignent par-dessus tout de réussir.

Le *Quotidien* écrivait hier un excellent article qui diagnostique le mal avec beaucoup de sûreté. A quoi bon discuter, disait-il en substance, sur le fait de savoir de quel côté la Chambre est orientée : droite ou gauche ?... Que nous importe ce qu'est la majorité alors que nous ne parvenons pas à savoir ce qu'est l'opposition ? Que celle-ci se donne d'abord un programme clair, simple et de réalisation immédiate. Alors, mais alors seulement, elle sera en droit d'assumer le pouvoir parce qu'elle sera en mesure de l'exercer...

Il ne suffit pas, en effet, de prendre le Gouvernement. Il faut d'abord savoir ce qu'on y fera !... « On cherche un tombeau », écrivait hier aussi notre excellent confrère de l'*Œuvre* !... Si on le cherche, c'est que, sans doute, on ne l'a pas encore trouvé ! Clemenceau a bien laissé des traditions au Palais-Bourbon, mais pas de successeurs.

Et cela tient plus encore à la différence des situations qu'à la différence des hommes. Il n'y a pas de tombeau parce qu'il n'y a pas de remplaçant. Ce qui est, en vérité, bien plus grave...

Seulement, le ministère aurait tort de compter toujours sur la faiblesse de ses concurrents. La vraie force du Gouvernement, c'est en lui-même qu'il doit la trouver !

Il paraît que l'épargne publique a besoin d'être rassurée...

En passant, je vous signale que pour bien comprendre ce que veut dire cette expression, il faut la prendre au rebours de ce qu'elle dit !... « Epargne publique », c'est ainsi qu'on désigne l'épargne privée.

Donc, elle est inquiète cette épargne. On nous l'affirme et le Gouvernement — qui encourage l'amélioration de la race épargneuse comme il fait pour la race chevaline — a décidé de lui manifester par des actes sa tutélaire bienveillance.

Cette intention, il vient de déposer deux projets de loi.

Le premier édicte pour la profession de banquier une réglementation dont nous ne savons pas le détail, mais qu'on annonce sévère !... Exigera-t-on, pour ouvrir un compte, des diplômes et des certificats, comme on le fait pour ouvrir une pharmacie ? Protégera-t-on la bourse des citoyens comme on protège leur santé ? Nous serons bientôt renseignés là-dessus...

Le second projet de loi vise à réglementer ce qu'on appelle le « démarchage ».

Et si, après cela, les épargnants ne se déclarent pas satisfaits, c'est qu'ils seront vraiment difficiles. Je crains, même qu'ils le soient trop... rassurés.

Bien entendu, il est question ici des épargnants qui n'ont jamais voulu tirer de leur argent que des profits légitimes et avouables, qui aiment mieux les petits intérêts honnêtes que les gros profits incorrects et qui refusent héroïquement les pourcentages élevés

parce qu'ils savent qu'on va les puiser à des sources impures...

Eh ! bien, ceux-là n'ignorent pas aujourd'hui qu'ils sont gâtés par des aigrefins et ils se méfient. Demain, ne risqueront-ils pas davantage quand ils ne se méfieront plus ?...

A partir du jour où seront votées les lois protectrices annoncées, ils se diront :

« Maintenant, il y a bon et nous pouvons y aller. Le Gouvernement veille sur nous et les braves gens sont défendus ! On a chassé tous les fripons de la finance. Il n'y a plus que des banquiers honnêtes, opérant sous la garantie morale de l'Etat. Donc, tout ce qu'ils nous disent est vrai et nous ne sommes plus exposés à être volés ».

Alors, qu'arrivera-t-il si ces banquiers, non seulement patentés mais certifiés et diplômés, raffient l'argent des épargnants ? Ceux-ci ne seront-ils pas fondés à mettre en cause la responsabilité de l'Etat.

« Pour ma part, je ne vois qu'une bonne manière de « protéger » les épargnants qui ne savent pas se protéger eux-mêmes. Je ne vois qu'une loi à faire voter. Elle contiendrait un seul article qui serait ainsi conçu : « Il est défendu à tout citoyen français d'être poire ».

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

SUR UNE EXPRESSION

Ces jours derniers, l'Académie s'occupait des mots « nouveau », « nouveauté », « nouveauté ». Elle a admis l'expression « nouveau riche » dans son dictionnaire, où elle ne se trouvait pas encore.

Elle était assoupie au fond de nos mémoires : la guerre l'y a réveillée. Nous avions le mot « nouveau », suffisamment péjoratif et qui nous suffisait. Il n'en fut plus de même quand les habitudes et les profiteurs de la tourmente et tous ceux qui avaient, en bataillons serrés, volé au secours de la patrie, affichèrent leur soudaine prospérité. Le mot qu'on s'imaginait abolir revint sur toutes les lèvres, non pour indistinctement stigmatiser les enrichis, ce qui eût été injuste, — il y eut des profils légitimes, — tout au moins pour les désigner : ils étaient les « nouveaux riches ».

L'histoire avait connu leurs ancêtres : ils étaient apparus sous le Directoire. Le mot était même d'un usage plus ancien. Dans ses *Historiettes*, Tallemant des Réaux disait d'un de ses proches : « Ce M. Rambouillet est vain : c'est un franc nouveau riche. Jamais homme ne paria tant par « mon » et par « ma ». A part cette affectation qui nous éclaire sur l'origine du bonhomme, il n'était pas autrement antipathique. Il n'avait que des ridicules. Combien des traitants de l'ancien régime ont passé par cette époque ! Le satyre était plus cinglant dans l'emploi de la même expression à l'époque où, sur le fumier d'une société ruinée et en décomposition, les enrichis du Directoire pullulaient. On les mettait en chansons, sur la scène, en roman. Ils étaient silhouettes d'un trait vif dans une comédie en vers représentée aux Français, en 1800, Caroline ou le Tableau :

« Un nouveau riche... ?
— Ne connaissez-vous pas ces gens-là comme moi ?
Ils dissipent les leurs comme ils ont pris les autres ».

La pièce est d'un académicien, François Roger, qui n'avait pas attendu, pour employer l'épithète que ses collègues lui en eussent donné licence.

Dans l'Optique du jour, un railleur de l'an VII fait la charge d'un de ses enrichis : « Son ton d'impudence et d'orgueil contrastait d'une manière grotesque avec sa courte structure... Son ensemble était un mélange composé de suffisance, de jalousie, de ganache... Voilà ce que nous nommons un nouveau riche ».

On citerait vingt textes à l'appui de cette expression qui comportait toujours une nuance de persiflage.

Mme Edgeworth, l'Anglaise qui avait traversé Paris en 1802, dans ses *Nouvelles lettres intimes* parle des salons où elle a fréquenté : « Ma tante me demandait, écrit-elle, ce que je pense de la société française. Tout ce que j'en ai vu me plaît, mais on dit partout que nous ne voyons que le meilleur. Les « nouveaux riches » (en français dans le texte anglais) sont d'un genre tout différent, paraît-il : mon père en a pu voir quelques-uns chez Mme Tallien et en a été dégoûté ».

Le mot méritait que l'Académie lui accordât ses lettres de naturalisation. S'il avait subi une si longue éclipse, c'est que la plupart des nouveaux riches d'aujourd'hui, en possession d'état, accoutumés à leur fortune, avaient conservé leurs biens et perdu leurs travers, que la frai-

Informations

Au Sénat

Le Sénat, dans sa séance de jeudi, a voté le projet de loi ratifiant le décret du 2 septembre 1927 qui a relevé de 18 à 25 francs les droits de douane applicables aux céréales panifiables.

M. Donon fait connaître que de 6 millions 400.000 hectares en 1914, la superficie ensemencée en blé, est tombée en France à 5.128.000 hectares au 1^{er} janvier 1929.

Il demande qu'on relève les droits de douane sur les blés.

A la Chambre

La Chambre, jeudi soir, a discuté le projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1928 (collectif).

M. Chappedelaine expose le projet et énumère les dispositions qui ont été adoptées par la Commission des Finances et en particulier celles qui intéressent le dégrèvement des charges fiscales. Il réclame la substitution rapide de la taxe à la production à celle sur le chiffre d'affaires et la réduction des impôts sur les transports.

M. Chéron, ministre des finances prononce un important discours dans lequel il déclare qu'il faut être très prudent en ce qui concerne l'établissement d'une taxe à la production.

Après une intervention de M. Poincaré, la suite de la discussion est renvoyée à mardi.

L'affaire des Missions

Le Gouvernement demandera la fixation au 14 mars des projets spéciaux autorisant les missionnaires.

Il posera la question de confiance et sur la fixation de la date et sur le fond.

Au Comité des experts

Au cours d'une réunion plénière, le Comité des experts a examiné un rapport d'ensemble élaboré en commission, tendant à la création d'un organisme unique qui exercerait les fonctions de trust pour les émissions d'emprunt sur la base de la fraction inconditionnelle de l'annuité allemande et qui pourrait en même temps gérer la fraction conditionnelle de l'annuité.

Cette centralisation est apparue possible et désirable. On a donc envisagé de former un grand comité financier international, susceptible de donner à la fois confiance au créancier et au débiteur.

Bilan de la Banque de France

La situation hebdomadaire de la Banque de France, arrêtée au 1^{er} mars, accuse, à l'actif, une augmentation de 25 millions 542.527 francs à l'encaissement (monnaies et lingots), de 100.732.433 francs aux effets négociables achetés en France et à l'étranger, et une diminution de 64.900.102 francs aux disponibilités à vue à l'étranger, et de 979.256.066 francs aux effets de commerce achetés en France et à l'étranger.

Dans les P. T. T.

Le personnel féminin du Syndicat national des Agents des P. T. T. de la région parisienne s'est réuni à la Bourse du travail où un grand meeting avait été organisé.

M. Mathé, secrétaire général du Syndicat national des Agents, présidait.

Après les discours, de Mme Perret et de Mlle Thomas, l'ordre du jour suivant a été voté :

« Les dames employées de la région parisienne, certaines de traduire l'état d'esprit du personnel féminin tout entier, affirment leur volonté absolue de voir se réaliser l'intégration des dames dans le cadre des commis, par la voie de l'ancienneté pure et simple, seule méthode de justice et d'équité ».

En attendant d'être roi !

Le prince de Galles remplacera le roi, les 26 et 27 mars, à deux cérémonies d'investiture. Pour la première fois, depuis de nombreuses années, ces cérémonies auront lieu au Palais de Saint-James.

M. Hoover à M. Doumergue

Le président de la République a reçu de M. Hoover, président de la République des Etats-Unis, une lettre de félicitation.

« L'odeur de vernis qui recouvrait leur roture s'était évaporée, et qu'ils étaient devenus des riches tout court. Cette métamorphose n'exige pas même le cours d'une génération. Il fallut, pour nous les rappeler, les successeurs que la dernière guerre leur donna, qui nous firent retrouver spontanément l'expression qui avait déjà désigné les favoris des bénéfices accumulés aux heures où tout, hors pour eux, n'est que ruine ».

L'expression est déjà en train de perdre son caractère d'actualité, on ne parle plus guère des nouveaux riches, ou parce qu'ils ressemblent à d'anciens riches, ou parce qu'ils sont tout simplement redevenus ce qu'ils étaient, d'anciens pauvres. Et voilà comment une discussion sur la propriété d'un mot peut glisser parfois à la leçon de philosophie.

blique des Etats-Unis, le télégramme suivant, en réponse aux félicitations qu'il lui avait adressées à l'occasion de la prise de possession de ces hautes fonctions.

« J'apprécie hautement votre courtois et aimable télégramme de félicitations. En vous faisant part de mes remerciements, je vous envoie mes vœux sincères pour le bonheur et la prospérité du peuple de France et j'exprime l'espoir que se perpétueront les liens d'amitié qui unissent nos peuples ».

Les projets de voyage du Pape

En parlant avec les cardinaux, le pape a dit qu'après avoir visité les grands sanctuaires (Montecassino, Lorette, Pompéi, Assise et Lourdes), il ne fera qu'un seul voyage à l'étranger, en 1930, pour aller bénir les catholiques.

De Trieste, il ira à Agram, Budapest, Cracovie, Varsovie, Vienne, Munich, Bruxelles, Dublin, Paris, Madrid, Lisbonne.

Un second programme de voyages pourra être envisagé pour l'année suivante.

Pie XI songerait à se rendre alors aux Etats-Unis.

EN PEU DE MOTS.

— Une aviatrice anglaise, Mrs Cleaver a quitté l'aérodrome de Croydon à bord d'un avion léger à destination de Bagdad et de l'Inde.

— M. Blum, ancien député socialiste de Paris, sera candidat à Narbonne, en remplacement de M. Pellissier, décédé.

— M. Loucheur, ministre du travail, s'est rendu à Genève où il assistera à la séance de la S. D. N.

— La municipalité de Berlin a fait l'acquisition d'un terrain de 300 hectares à Staaken, pour y installer un port aérien destiné aux dirigeables zeppelins.

— On annonce la mort de M. Phillevs, ancien député de l'Aube, décédé à l'âge de 67 ans.

NOS ÉCHOS

Et de deux.

Nous signalions dernièrement que par une coïncidence bizarre, le Président de la République avait gracié une femme coupable d'un odieux forfait le jour même où l'exécuteur des Hautes œuvres tranchait le cou d'un monstre coupable d'avoir descendu un simple gendarme.

Le premier magistrat de la République et son unique bourreau viennent encore d'entrer en conjonction. Le premier, en effet, a gracié deux femmes d'un coup, tandis que le second tranchait celui, si j'ose dire, d'un enfant de dix-neuf ans coupable d'avoir assassiné deux femmes.

Il y a dans tout cela une régularité, une précision, une concordance, un équilibre qui ne viennent pas du hasard.

Il doit y avoir un dieu de la guillotinerie, un auxiliaire dans le ciel, de l'Être Suprême, et qui dispose tout cela avec des soins de comptable raffiné.

Une femme tue un enfant. Un homme tue un gendarme. Le même jour, l'une est condamnée à la vie, l'autre est supprimé.

Deux femmes tuent, qu'un enfant, qu'un homme. Un enfant tue deux femmes. Les deux femmes vivantes sont condamnées à la prison, l'assassin des deux femmes mortes se voit diminué de toute la longueur de sa tête.

C'est un véritable échiquier.

Les plus coupables jouent... et gagnent.

Talion.

Les dames américaines de l'Etat de Kansas ne sont pas contentes. Les autorités, en effet, n'ont-elles pas imaginé de réglementer leur costume en poussant l'indiscrétion jusqu'à leur indiquer quelles sortes de bas et de sous-vêtements elles devront porter.

Ce n'est pas la première fois que, dans le pays de l'Oncle Sam, les législateurs s'occupent de détails aussi intimes.

Il y a quelques années, en effet, le gouverneur de l'Ohio déposa une loi tendant à la suppression des blouses transparentes pour les personnes du beau sexe.

Gelles-ci, à l'instigation d'une certaine Laura Bishop, déclarèrent être prêtes à obtenir pourvu que tous les hommes fussent obligés de laisser pousser leur barbe, que le gilet et le faux-col disparaissent du costume masculin et que l'exhibition de crânes chauves fût interdite en public.

Le gouverneur n'insista pas.

Attention au chien.

C'est un honorable personnage qui vient rendre visite à un de ses amis à la campagne. Arrivé à la grille, il s'arrête devant un énorme écriteau : « Attention au chien ».

Il sonne. On ne répond pas, et il n'en-

LE LIVRE DE GUERRE D'UN QUERCYNOIS.

Marceau-la-Rose⁽¹⁾

Un brave homme que la guerre broie lentement et sans gloire à l'arrière du front, — un meunier narquois et robuste, cerné par les loyales habitudes de son métier et qui s'obstine à recomposer, par delà les navrantes arabesques que la catastrophe a dessinées, des rêves cohérents, solides et nutritifs, — un cœur simple frémissant d'une grande tendresse terrienne et qui s'essoufle au moment où s'ébauche en lui une philosophie faite de soumission un peu méprisante, — tous ces thèmes s'entrecroisent dans le livre d'Elie Richard et orchestrent une œuvre très sûre. Elie Richard, en écrivant *Marceau la Rose*, semblait vouloir réaliser une gageure ; il se refusait à toutes les tentations de l'épique. Il s'interdisait de parler de la tranchée et du combat : ses héros sont sans exaltations, sans anathèmes, leurs petites récriminations sont taillées à la mesure de toute vie quotidienne : vont-ils donc apparaître ternes, usés, d'une pauvreté à la fois trop sommaire et trop habile ? Marceau la Rose arpente pendant d'interminables journées d'hiver le sol boueux de la plaine picarde pour garder des moutons ; de jeunes soldats qui montent aux premières lignes investissent, houeulent, piétinent ce berger débonnaire qui fera pourtant l'apprentissage des plus cruelles servitudes de la guerre. Mais c'est justement ce destin à peu près uni, monotone, ponctué malgré lui par des moments alertes, qui donne à *Marceau la Rose* une figure de fresque et d'épopée. Dans des nuits qui prennent un aspect de refuges féériques contre la paresse démoralisante de la vie de soldat, Marceau la Rose ravitaillait ses camarades, se fait l'auxiliaire bénévole et intelligent du labour des matelots, des ouvriers, et met sur la bonne route des sous-officiers en quête d'amour. Un soir l'aimable et mélancolique lieutenant Viro qui se promène avec le commis aux écritures, — un petit employé dont la méditation émue s'exerce sur la guerre — rencontre Marceau. Il s'irrite l'instant devant ce soldat noctambule, toujours préoccupé de randonnées mystérieuses. Mais le commis, avec un tremblement respectueux dans la gorge, s'écrie, étonné lui-même par la profonde vérité de ses paroles : « Marceau la Rose, tu es la France ».

Marceau la Rose est le second livre d'une trilogie qu'Elie Richard a appelée « la bataille immobile ». J'ai trouvé le choix de ces deux mots particulièrement heureux car il laisse l'esprit rêver sur une ligne à la fois sévère et féconde. La bataille : Elie Richard sait bien qu'elle définit les moindres gestes de la vie humaine, que la guerre elle-même apparaît comme un aspect plus évidemment tragique de cette rançon de violences,

de heurts que toute société impose aux hommes ; elle peut, d'ailleurs, cette bataille, insérer des îlots de quiétude dans les pires moments de chaos. Quand le lieutenant Viro, appelé à un autre poste, quitte la petite villa de carton, les falaises où il vient de passer deux ans de son existence, il comprend que jamais il n'a été aussi heureux : « L'amitié de deux, trois hommes, l'abbé Le Quedec, le commis, l'ordonnance, il n'avait dans sa vie petite-bourgeoise jamais trouvé son équivalent. Sa femme. Elle ne l'inquiétait guère. Toute à ses œuvres, à ses préoccupations, à ses revenus, elle lui échappait. » Mais cette bataille qui commande tous les êtres et toutes les choses reste immobile parce qu'elle se nourrit toujours des mêmes éléments, des mêmes sentiments, parce qu'elle se déploie dans le même cercle fermé et c'est ce ronronnement indéfini et sourd qui lui confère une grandeur fatale, une dignité sans éclat mais non sans poésie. Ainsi s'expliquent d'étonnantes réussites de style quand Elie Richard traduit cette éternité étroite et plébienne qui est incluse dans certains paysages : « L'eau tendue entre les roides branches du canal n'est froissée que par le vent griffu de la mer, n'est étamée que par le ciel monotone du nord : elle ne sait pas ce que c'est que le bleu... Cette eau est rude comme de la toile de paysan et moins souple, parce que le flux y donne deux fois par jour, et les rivières, ces soldats souillés, espèrent la pluie perçante, terrible, tenace, du nord, mais douce pour les lessives militaires et laiteuse à la peau ».

Des soldats, un camp. Bientôt le camp se mue en village, la vie se gonfle créatrice, puis se retire. Marceau, hébété, meurt sur un lit d'hôpital. Une seule personne suit la bière misérable, Mme Chanteril. Durant la campagne le caporal Chanteril, un cafetier rouquin aux yeux butés, s'est désaltéré avec le souvenir de cette planureuse épouse, et ce rêve épélique, relu par toute une compagnie, devient une espèce de mythe. Mais pour accompagner le corps de Marceau la Rose, Mme Chanteril s'évade brusquement de sa légende et sacrifie à un rite banal, gris. Des apaisements, mais pas de consolations. Une humanité souvent ridicule, mais pas grimaçante. Jamais, au cours de ce livre, l'intonation paysanne d'Elie Richard ne s'est trouvée en défaut. — Je ne suis pas de ceux qui jugent sous le signe de la facilité et de la camaraderie. Mais, dans ce pays généreusement attentif à la voix de tous ses fils, je tenais à témoigner pour une œuvre qui renoue magistralement avec les grandes traditions du roman français.

Georges DUVEAU.

(1) Aux éditions Rieder.

tend pas d'aboiements. Il se risque à pousser la grille. Il entre, il suit l'allée, il prend courage. Déjà il aperçoit la maison, mais au bord de la pelouse, un second écriteau lui renouvelle : « Attention au chien ».

Pour la seconde fois il s'arrête, inquiet de ce chien que l'on n'entend pas ; mais une fenêtre s'ouvre ; son ami l'appelle. Le visiteur, d'un geste hésitant, montre l'écriteau. Mais l'autre lui répond par un grand rire.

— Ne crains rien, lui crie-t-il. C'est ma femme qui a fait poser ces écriteaux, parce que notre chien est si petit, si petit, qu'elle a toujours peur qu'on marche dessus.

Les femmes-barbiers.

On a vu pendant la grande guerre des femmes faire métier de barbier. Il n'y avait, d'ailleurs, que des compliments à adresser à ces nouveaux Figaros qui joignaient aux qualités exigées par l'emploi une douceur remarquable

dans le maniement du blaireau et du rasoir.

Pour quelques-unes d'entre elles, leur service a survécu à la guerre, notamment en banlieue.

Sait-on que, sous les rois de la première race, une femme devait faire la barbe à son mari, le premier jour de ses noces ? Cet usage, stipulé dans les contrats de mariage, dura jusqu'au règne de Chilpéric.

Prestige français.

Les cours des écoles et universités françaises sont assidument suivis par les élèves de nationalité américaine.

On estime à 5.259 (chiffre officiel), le nombre de ceux-ci, répartis dans toute la France dont 3.179 femmes et 2.080 hommes.

L'Université de Paris comprend le plus grand nombre d'étudiants : 918 pour les lettres, 14 pour les sciences, 8 pour le droit, 23 pour la médecine, soit au total 963.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Aux Agriculteurs

LES BLÉS ET LES RIGUEURS de l'hiver

Ce qu'il faut faire pour réparer dans la mesure du possible les dégâts causés par les grands froids.

L'hiver que nous venons de subir est le plus rigoureux que nous ayons vu depuis 50 ans. Il n'est donc pas surprenant que la plupart des cultures aient beaucoup souffert du froid excessif du début de janvier et de la mi-février, quelques-unes : comme les fèves, les pois sont en grande partie anéanties ; d'autres : comme les céréales et notamment les blés, sans avoir subi des dégâts aussi considérables, ont cependant été atteintes par les alternatives de gel et de dégel qui ont fait foisonner la terre, l'ont soulevée et ont provoqué la mort de nombreuses racines de jeunes plantes ; soit parce que ces racines se sont trouvées dans des vides, soit parce qu'elles ont été coupées par l'effet du gel.

Dans d'autres cas, ce sont des variétés de blé insuffisamment résistantes au froid qui ont été éprouvées, compromettant ainsi la densité du semis et sa vigueur.

Aussi les champs de froment vont-ils au moment d'aborder la période du tallage présenter un aspect clairsemé et souffreteux.

Cet état des blés les met dans une situation d'infériorité très marquée pour poursuivre leur développement. Il convient par conséquent de réparer dans la mesure du possible et avec les moyens dont nous disposons les dégâts causés ainsi par les grands froids.

Tout d'abord il faut donner à la plante une alimentation abondante, je dirai même dans les conditions présentes : une suralimentation.

Tout le monde sait qu'au sortir de l'hiver, lorsqu'arrivent les beaux jours, alors que les blés vont entrer dans une période de végétation très active, ils demandent une importante quantité d'azote. C'est à ce moment que se manifeste chez eux « la faim d'azote ». On sait d'autre part que c'est l'azote qui détermine les hauts rendements « Sans engrais azotés, point de grosses récoltes de blé, point de culture rémunératrice ». Donnons donc à nos blés ces engrais azotés qui d'habitude leur sont nécessaires et qui cette année leur sont indispensables pour réparer « leurs forces compromises » et assurer leur développement normal.

Donnons-les sous la forme qui agrée tout de suite, c'est-à-dire sous la forme assimilable qui permettra à la plante d'en tirer parti immédiatement.

Devant une certaine d'auditeurs M. le Docteur Rouma présente, dans des termes très aimables, le Conférencier, qui revint depuis peu de temps dans le Lot à sa, dit-il, s'attirer la sympathie de tout le Corps Médical.

M. Fourgous dans un style précis et simple, bien à la portée de son auditoire, exposa ce qu'est la Tuberculose, comment elle se transmet par la contagion due au bacille existant dans les crachats des malades, comment nous pouvons nous défendre par l'hygiène des atteintes de cette maladie. Le conférencier expliqua, pour finir, le fonctionnement détaillé des dispensaires fondés par le Comité d'Hygiène Sociale.

Une présentation de films documentaires très instructifs et très intéressants clôtura cette réunion dont les assistants ont emporté certainement un souvenir très profitable.

Le mercredi 6 mars, à la Salle des Fêtes de Cahors, gracieusement mise à sa disposition par M. Feydel, le Comité d'Hygiène Sociale avait convoqué, par l'entremise de M. l'Inspecteur d'Académie tous les Elèves des Ecoles de Cahors dans lesquelles M. le Docteur Fourgous a fait récemment des conférences, pour leur présenter trois films documentaires sur la Tuberculose envoyés par le Comité National. M. Fourgous commenta ces films, rappelant aux spectateurs les notions qu'il leur avait déjà exposées.

A la fin de cette réunion M. l'Inspecteur d'Académie en quelques mots bien sentis rappela aux assistants la nécessité d'appliquer les règles élémentaires de l'hygiène et remercia M. le Docteur Fourgous du dévouement qu'il apporte à l'éducation hygiénique du Quercy.

Le temps Nous avons profité de belles journées printanières. Si les matinées étaient froides les après-midi étaient superbes.

Mais, vendredi, nous n'avons pas été favorisés à Cahors par le soleil. Un vent violent n'a pas cessé de souffler durant toute la journée.

Malheur à celui qui n'avait pas son chapeau bien calé. Certains chapeaux ont dû être poursuivis pendant une certaine distance avant d'être arrêtés. La circulation sur les ponts n'était pas agréable, et dans les rues, la tête de plusieurs passants a failli être le point de mire d'un morceau de plâtras ou d'une tuile.

Mais, il ne faut pas s'en faire, c'est le printemps qui vient !

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

CONFÉRENCE SAINT-AULAIRE

Décidée depuis longtemps, cette Conférence devait être donnée un dimanche à 5 heures du soir. Mais il s'est trouvé que cette date précédait de très peu la séance organisée par une société voisine et amie... Pour ne pas la gêner, et donnant ainsi une leçon de bonne camaraderie, le Comité des Amis du Beau Vieux Quercy résolut de changer son jour...

Tous ceux qui ont eu à organiser des réunions de ce genre savent par expérience que c'est la chose la moins commode à réussir. Il en a été cette fois comme d'habitude et, après bien des difficultés, le Comité a dû se résoudre à mettre sa réunion un jour de semaine dans l'après-midi. Il s'en excuse auprès de ses sociétaires, mais il n'a pas pu faire autrement !

La Conférence aura donc lieu, le vendredi 15 mars, à 17 heures 30, au Théâtre Municipal de Cahors.

Notre compatriote, le comte Saint-Aulaire, ambassadeur de France, y parlera de Talleyrand, péripétie. Le célèbre diplomate de l'Empire et de la Restauration commenté et apprécié par un des plus remarquables diplomates de la Troisième République, voilà qui ne peut manquer de présenter l'intérêt le plus vif et le plus piquant.

Le Comité.

Sur les Allées

Jeudi soir, vers 8 heures, deux jeunes gens venant de la rue des Tabacs crurent devoir faire une course de vitesse sur les Allées Fénélon.

Ils firent un tour, deux tours de piste ; mais un passant qu'ils venaient de frôler, les interpella. L'un des jeunes cyclistes répondit mal au passant.

Cela ne lui porta pas bonheur, car presque au même moment, il alla buter contre un marronnier. Le passant survint, le releva et constatant qu'il n'avait aucune blessure, lui donna une bonne paire de claques. « Une autre fois, tu iras faire de la bicyclette ailleurs, et dans tous les cas, tu seras plus poli. »

Un petit rassemblement de 4 personnes se forma, mais les deux jeunes cyclistes s'éclipèrent, sans demander d'explications.

Comité d'Hygiène Sociale

Dimanche, 3 mars, M. le Docteur Fourgous a fait à Puy-l'Évêque, la Conférence sur la Tuberculose que nous avions annoncée.

Devant une certaine d'auditeurs M. le Docteur Rouma présente, dans des termes très aimables, le Conférencier, qui revint depuis peu de temps dans le Lot à sa, dit-il, s'attirer la sympathie de tout le Corps Médical.

M. Fourgous dans un style précis et simple, bien à la portée de son auditoire, exposa ce qu'est la Tuberculose, comment elle se transmet par la contagion due au bacille existant dans les crachats des malades, comment nous pouvons nous défendre par l'hygiène des atteintes de cette maladie. Le conférencier expliqua, pour finir, le fonctionnement détaillé des dispensaires fondés par le Comité d'Hygiène Sociale.

Une présentation de films documentaires très instructifs et très intéressants clôtura cette réunion dont les assistants ont emporté certainement un souvenir très profitable.

Le mercredi 6 mars, à la Salle des Fêtes de Cahors, gracieusement mise à sa disposition par M. Feydel, le Comité d'Hygiène Sociale avait convoqué, par l'entremise de M. l'Inspecteur d'Académie tous les Elèves des Ecoles de Cahors dans lesquelles M. le Docteur Fourgous a fait récemment des conférences, pour leur présenter trois films documentaires sur la Tuberculose envoyés par le Comité National. M. Fourgous commenta ces films, rappelant aux spectateurs les notions qu'il leur avait déjà exposées.

A la fin de cette réunion M. l'Inspecteur d'Académie en quelques mots bien sentis rappela aux assistants la nécessité d'appliquer les règles élémentaires de l'hygiène et remercia M. le Docteur Fourgous du dévouement qu'il apporte à l'éducation hygiénique du Quercy.

Le temps

Nous avons profité de belles journées printanières. Si les matinées étaient froides les après-midi étaient superbes.

Mais, vendredi, nous n'avons pas été favorisés à Cahors par le soleil. Un vent violent n'a pas cessé de souffler durant toute la journée.

Malheur à celui qui n'avait pas son chapeau bien calé. Certains chapeaux ont dû être poursuivis pendant une certaine distance avant d'être arrêtés. La circulation sur les ponts n'était pas agréable, et dans les rues, la tête de plusieurs passants a failli être le point de mire d'un morceau de plâtras ou d'une tuile.

Mais, il ne faut pas s'en faire, c'est le printemps qui vient !

MARDI GRAS DE 1929 à Cahors

Le Carnaval de 1929 a été triste à Cahors. Les Cadurciens amateurs des manifestations joyeuses de la part d'une jeunesse revêtue d'accoutrements plus ou moins pittoresques, ne sont pas contents.

Privés de leur spectacle favori, le soir, ils bougonnèrent, mais comme Mardi-gras est, malgré tout la bonne occasion de festoyer à table, d'aucuns fermèrent portes et fenêtres et bien clos dans le logis chauffé comme un four, ils firent honneur au repas.

On connaît le repas du mardi gras. On en parle un mois à l'avance et plusieurs mois après.

Donc, dirent les amateurs des « masques » puisque la température nous prive du plaisir de promener sur le Boulevard, restons à table.

Ainsi firent cinq amis, tous de solide appétit.

Le « posti » provoqua une explosion de félicitations à l'adresse de la cuisinière.

Les cruds des côtes du Lot furent appréciés comme ils le méritent.

Devant un repas du mardi-gras, franche-lippée, le Cadurcien ne boude jamais.

Un détail à noter, c'est que pendant un tel repas, la conversation n'est pas animée.

Mais, au moka, la langue devient pointue. Le moka fut servi aux cinq amis : quelle douce digestion il allait faciliter, surtout qu'un moka ne va pas sans être arrosé.

Celui-là fut souvent et très bien arrosé.

Un convive qui servait d'échanson déclara que sur « le posti » c'était nécessaire, et puis ajouta-t-il : « un moka nature, c'est un corps sans âme ».

C'était bien l'avis des quatre autres convives.

Cigares, cigarettes, pipes furent allumés. « Lou ben buffo déforo » dit un convive qui s'était levé pour fermer les volets d'une fenêtre.

« Oh diablé, répondirent les bien assis, buffo pas oici ! » Une rasade de rhum dans la tasse où déjà le moka touchait à sa fin, ponctua cette réponse.

Et les bonnes histoires, les gais propos commencèrent. De vieux souvenirs furent rappelés, parmi lesquels des fureurs de partie de chasse.

Pardon ! Eh ! oui ! Pardon ! Nous avions oublié de dire que sur les cinq convives, il y avait quatre nemrods impénitents et endurcis, connaissant les plus petits sentiers des côtesaux de Cahors, à 10 kilomètres à la ronde, pouvant citer les noms, l'âge de tous les chiens qu'ils ont eus et indiquant la marque du fusil de chaque chasseur des cantons de Cahors.

Les histoires de chasse se succédèrent, toutes intéressantes. Mais l'un d'eux parla ainsi :

« Ecoutez : c'était quelques jours après la naissance de la fille du frère de l'employé du beau-père de mon cousin. »

On m'invita au baptême et la sœur de la femme de mon cousin qui était marraine, me dit : « Nous n'avons que deux perdreaux. Il en faudrait un troisième. »

« Eh ! eh ! mais la chasse est fermée. »

« Bah ! vous vous débrouillerez bien ! »

Evidemment, j'ai toujours, comme vous le savez, un perdreau en cage pour aller à la chanterelle.

C'est bien : j'irai demain matin à « l'espère » ! J'y fus.

Oh ! jamais vous n'avez vu, supporté pareille chose : foi de chasseur, et je suis, vous le savez, un chasseur, comme vous autres, jamais je n'ai autant souffert que ce matin-là.

Je plaçai la chanterelle dans ma vigne ; je me postai derrière le mur de clôture, et plaçai mon fusil dans un créneau que j'avais fait, en enlevant deux grosses pierres.

Le perdreau chanta. Frrr, frrr, frrr ! Trois minutes après un magnifique perdreau arriva.

Il se posa devant la cage, mais je n'eus pas le temps de le tirer, car, il s'enleva et vint se placer sur le mur.

J'étais accroupi au pied du mur, je conservai l'immobilité absolue. Diablé ! le perdreau f... chera bien le camp, un moment ou l'autre ! Je le tiens ! Frrr, frrr, frrr ! Le perdreau s'enleva ! Je crois qu'il va partir, je vais le mettre en joue ! M ! ! ! D ! ! ! Ce bougre-là, il vient se poser sur ma tête, sur mon... chapeau ! ! !

Le perdreau en cage chantait, le perdreau qui était sur ma tête, chantait !

Voyez ma situation. Foi de chasseur, et je suis, vous le savez, un chasseur comme vous autres, eh ! bien, c'était angissant. J'avais « les sueurs », j'aurais pleuré ! M... D... !

Les conseils de Peugeot

Avant de sortir

APRÈS 1000 kms votre 12-six est rodée, vous allez pouvoir « appuyer » tant qu'il vous plaira, filant comme une flèche dans les lignes droites et aspirant les côtes...

Pas de négligence cependant. Avant de partir, un coup d'œil aux pneus. Si l'un d'eux paraît un peu « faible » vérifiez la pression (1 k. 800 à l'avant 2 k. à l'arrière). Ne sortez jamais avec un pneu dégonflé, même pour une petite course : vous risquez la coupure de l'enveloppe entre une pierre et la jante — et le trou consécutive dans votre porte-monnaie.

Coup d'œil au radiateur, quand ce ne serait que pour constater qu'il n'y a pas besoin d'eau.

Coup d'œil à l'essence : les Peugeot sont sobres mais mieux vaut 5 litres de trop à l'arrivée que « panne sèche » sur la route. Vous n'avez d'ailleurs jamais que surprises agréables avec la 12-six.

Enfin coup d'œil à l'huile : vérifiez le niveau à la jauge, la 12-six là aussi est sobre mais il faut tout de même en remettre de temps à autre. Assurez-vous également que l'aiguille du manomètre monte dès la mise en route et indique la pression normale.

Conduite intérieure de grand luxe 12 chevaux, six cylindres, avec malle, pare-chocs et nombreux accessoires de grand confort 39.800 fr.

encore un succès C'est une 12-Six Peugeot strictement de série qui est classée 1^{re} des voitures françaises dans le classement général du Rallye International de Monte-Carlo (toutes épreuves, toutes catégories).

Nécrologie Nous avons appris avec regret le deuil qui vient de frapper M. Imbert, l'excellent directeur des tabacs, à Cahors, en la personne de son beau-frère, M. Badou, notaire à Valence.

Nos compatriotes Notre compatriote, M. Pierre Delvert, des Quatre-Routes, vétérinaire à l'école de cavalerie de Saumur, vient de soutenir brillamment sa thèse de doctorat devant la Faculté de médecine de Toulouse, avec félicitations du jury. M. Delvert est affecté au dépôt de remonte d'Aurillac, en attendant sa libération du service militaire.

Cabines téléphoniques Des cabines téléphoniques seront ouvertes à la date du 1^{er} avril 1929, dans les communes suivantes : Belmont (canton de Montcuq) ; Belmont-St-Poi (canton de Lalbenque) ; Carnac-Rouffiac (canton de Luzech) ; Montcabrier (canton de Puy-l'Évêque) ; Saux (canton de Montcuq).

Marché du travail La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 25 février au 2 mars 1929, a été la suivante : Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 2 femmes. Interlocaux : 19 hommes, 1 femme. En extra : 2 hommes. Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme. Offres d'emploi non satisfaites : 11 hommes, 4 femmes.

Je ne l'aurais pas donné pour cent francs. Mon invitation au baptême m'a coûté cher. Mais vous avouerez que ma situation était bien difficile, hein !

« Oh ! oui ! » répondirent les convives, en trinquant les verres, à la tienne, mon vieux ! Tout ça c'est fort possible, c'est même certain ; la chasse est si bizarre ! ! !

Le convive qui n'était pas chasseur n'osa même pas sourire. Il alluma une autre cigarette, car un autre convive avait déjà pris la parole pour raconter la sienne ! ! !

Et ainsi, mardi gras 1929 fut, malgré le mauvais temps, bien fêté par 5 convives qui, les pieds chauds sous la table, ne pensaient plus « aux masques » du Boulevard.

LOUIS BONNET.

Amicale Aveyronnaise de Cahors

Les membres de cette Société, réunis en Assemblée générale, le mercredi 6 mars, ont procédé au renouvellement du bureau pour l'année 1929 :

Ont été élus : Président : M. Bonnefous, Greffier ; Vice-Président : M. Albany, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Vice-Président : M. Bousquet, Receveur Principal des Postes ; Secrétaire : M. Bessou, Employé P. O. ; Secrétaire-Adjoint : Trémolières fils, dessinateur ; Trésorier : M. Triadou, notaire ; Trésorier adjoint : Euillade, Retraité.

Commission des Fêtes : Président : M. Soulié, sous-chef de dépôt ; Vice-Président : M. Nouyrit, chef de musique.

Membres : MM. Barason, retraité ; Mazars, employé P. O. ; Médal, retraité ; Roy, horloger. Porte-drapeau : M. Médal, retraité.

Publications de mariages Ducouso Louis, garçon de café et Coulou Gisèle, dactylographe, à Cahors.

Pomès Dieudonné, ajusteur et Tiercelin Cécile, s. p., à Cahors.

Portail Marie, s. p., 68 ans, rue Wilson.

Moncuquet Jeanne, épouse Chameyrat, s. p., 51 ans, rue Wilson.

Marre Catherine, épouse Gausnières, s. p., 61 ans, 53, rue Nationale.

Gabin Juliette, 13 jours, rue Wilson.

De Fortissou Aglaé, veuve Dubernet de Garros, s. p., 90 ans, rue Jean-Cavole.

Calcas Jean, s. p., 80 ans, rue Wilson.

Baffalie Marie, s. p., 93 ans, rue Wilson.

LES CÔTES AUX PIEDS Il y a cent moyens de les traiter, mais un seul est sûr de délivrer promptement : c'est « Le Diable » ! « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. 3 fr. 40, toutes pharmacies. Attention !... Exiger « Le Diable ». A la pharmacie Orline, Cahors.

LES SPORTS Aviron Cadurcien (Section A. S. P. O.) Ayant déserté depuis de nombreux dimanches, le terrain de l'île, l'A. S. P. O. s'y présentera dimanche prochain, toujours arboré par ses derniers brillants succès. Son fidèle public voudra voir les progrès accomplis par le onze « rouge et noir ». Une meilleure occasion ne pouvait lui être servie ; en effet, l'A. S. P. O. reçoit en un match amical l'équipe des Aiglons, de Brive. Le match promet d'être très disputé et très intéressant vu la forme actuelle des deux équipes.

Le coup d'envoi sera donné à 13 heures 30 précises.

Tribunes : 2 fr. ; entrées générales : 1 fr. 50.

Rendez-vous des jeunes dont les noms suivent, à 13 heures, au Stade Lucien-Desprats : Bosc, Marmier, Garriou, Castella, Pissain jeune, Lagarde M., Soulaux, Bris, Courbières, Justy, Legol.

Les Jeunes Cadourcien Football. — Le 10 mars, sur terrain de St-Ambroise, les Jeunes Cadourcien (1) recevront l'équipe de l'U. S. de Puy-l'Évêque. La belle émulation sportive qui anime les deux clubs nous garantit une partie loyale, rapide, intéressante, et sur l'issue de laquelle il serait imprudent d'émettre une opinion. Il eût été difficile aux J. C. de trouver meilleur adversaire pour leur ultime entraînement avant la finale du championnat de l'U. R. H. A. qu'ils joueront le 17 mars à Aurillac.

Coup d'envoi à 14 h. 45.

A GOURDON Rugby. — L'Union sportive gourdonnaise a battu le Saint-Cyprien-Athlétique-Club par 7 points (1 essai, 1 drop-goal) à 3 points (1 essai).

Favorisée par un temps splendide, cette partie, suivie par un nombreux public, fut ardemment disputée.

D'entrée, le jeu s'annonce sec de part de Saint-Cyprien ; mais nos adversaires, nullement impressionnés, acceptent ardemment la bataille et dominent le plus souvent en mêlée, se montrant supérieurs à la touche et dans le jeu ouvert. Un essai récompense leur activité.

A la reprise, le jeu est encore ardent et vite. Les visiteurs, profitant d'une défaillance des nôtres, marquent à leur tour un essai.

Nos joueurs font l'impossible pour ouvrir sur les lignes arrière ; mais tous se marquent étroitement, et nos arrière sont souvent réduits à la défensive. Cependant, Jouclas, qui émerge nettement de la ligne, botte un magnifique drop-goal des 35 mètres, plein d'à-propos qui nous donne la victoire, car, malgré leur ardeur, les adversaires ne marqueront rien jusqu'à la fin.

Notre équipe, amputée de son capitaine et de deux autres titulaires, est tout entière à féliciter pour le cran et le désir de vaincre qu'elle montra d'un bout à l'autre de la partie.

A SALVIAO Football. — Le Club Athlétique Salviano recevait, dimanche 10 mars, sur le terrain de La Requillon, la Société sportive « La Fortunière » de Labastide-Murat, en match amical.

Par suite de circonstances toutes fortuites et des cas de force majeure, le Club Athlétique Salviano n'a pas joué depuis deux mois environ ; nous voulons croire que sa rentrée sera intéressante.

Cylindres à vapeur Opérations probables au cours de la semaine du 11 au 17 mars 1929.

Rechargements sur le G. C. N° 12 c, de 0 km. à 0 km. 380, Avenue de la gare de St-Clair ; N° 12 d, de 0 km. 200 à 0 km. 300, entre la Roquette et St-Clair ; N° 12, de 60 km. à 60 km. 400, entre la Roquette et Gourdon ; N° 1, de 59 km. 700 à 60 km. 800, Traverse de Gourdon ; N° 18, entre Montcléra et Luziers ; R. N. N° 111, de 42 km. à 42 km. 600, entre Cabes-sut et Bégoux.

ROYAL PALACE SAMEDI 9 -- DIMANCHE 10 MARS LE PIÈGE DE MINUIT avec Dorothy Mackaill et John Bowers Un drame de la jeunesse moderne ; histoire d'une jeune fille inexpérimentée, pour qui la vie, semée de pièges et d'embûches, est dure et pénible.

Accident M. Estradé Charles, aide-ouvrier chaudronnier au P. O., était occupé à couper une tête de tirant dans le foyer de la machine, lorsqu'il a été atteint par un éclat d'acier à l'œil gauche.

La maison d'ameublement BOUZERAND et BERNÉS prévient sa nombreuse clientèle que pendant les travaux d'agrandissement, rue Nationale, le magasin est transféré rue des Badernes, 26.

Grande Baisse sur tous les articles du 10 mars au 10 juin.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL Audience du 8 mars 1929 VIOLENCES Pierre C..., de Dégagnac, a porté des coups à un voisin. Il est condamné à 16 francs d'amende avec sursis.

Pour le même motif, P..., de Milhae, est condamné à 16 fr. d'amende avec sursis et un forain à 25 fr. d'amende.

COUPS ET BLESSURES Caleixt-Cêro, sujet russe, 30 ans, à Laval-de-Cère, est poursuivi pour coups et blessures. 1 mois de prison avec sursis.

GESTE INÉLEGANT Le tribunal condamne à 8 jours de prison avec sursis, la veuve J..., 56 ans, ménagère à Arcambal.

Cette femme se disputait avec un voisin : à bout d'arguments, elle fit, à l'adresse de ce voisin, un geste d'inconvenance telle qu'il indigna les témoins de la scène qui portèrent plainte à la gendarmerie.

COUPS Pour coups, un forain est condamné.

CHASSE Le nemrod S... Marcel, de St-Denis-Catus a été pris à la chasse en temps prohibé, 116 francs d'amende, plus le coût du permis général, plus la confiscation du fusil.

ABUS DE CONFIANCE Gervais Labrunie, sans domicile fixe, est inculpé d'abus de confiance. Deux mois de prison par défaut.

VAGABOND Le nommé Louis Dayma, vagabond, est condamné à 8 jours de prison.

AVENIR CADURCIEU Programme du Dimanche 10 Mars Le Petit Poucet, P. R. (1^{re} audition) Allier Egmont (ouverture) Beethoven Sérénade de Gillotin (1^{re} audition) Goublier Les Saltimbanques (Fantaisie) Ganne Le Quarantenaire, Défilé avec tambours et clairons Reybert (1^{re} audition) Allées Fénélon, de 15 h. à 16 h.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 2 au 7 mars 1929

Naissances Alibert André, rue Wilson.

Valère Paul, rue Wilson.

Pujol André, avenue de la Gare.

Colungo Marie, Combe de St-Julien.

Savès Jacques, rue des Cadourques.

Gipoulou Georgette, rue P.-Wilson.

Géral Jean, rue des Hortes.

Publications de mariages Ducouso Louis, garçon de café et Coulou Gisèle, dactylographe, à Cahors.

Pomès Dieudonné, ajusteur et Tiercelin Cécile, s. p., à Cahors.

Portail Marie, s. p., 68 ans, rue Wilson.

Moncuquet Jeanne, épouse Chameyrat, s. p., 51 ans, rue Wilson.

Marre Catherine, épouse Gausnières, s. p., 61 ans, 53, rue Nationale.

Gabin Juliette, 13 jours, rue Wilson.

De Fortissou Aglaé, veuve Dubernet de Garros, s. p., 90 ans, rue Jean-Cavole.

Calcas Jean, s. p., 80 ans, rue Wilson.

Baffalie Marie, s. p., 93 ans, rue Wilson.

LES CÔTES AUX PIEDS Il y a cent moyens de les traiter, mais un seul est sûr de délivrer promptement : c'est « Le Diable » ! « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. 3 fr. 40, toutes pharmacies. Attention !... Exiger « Le Diable ». A la pharmacie Orline, Cahors.

LES SPORTS Aviron Cadurcien (Section A. S. P. O.) Ayant déserté depuis de nombreux dimanches, le terrain de l'île, l'A. S. P. O. s'y présentera dimanche prochain, toujours arboré par ses derniers brillants succès. Son fidèle public voudra voir les progrès accomplis par le onze « rouge et noir ». Une meilleure occasion ne pouvait lui être servie ; en effet, l'A. S. P. O. reçoit en un match amical l'équipe des Aiglons, de Brive. Le match promet d'être très disputé et très intéressant vu la forme actuelle des deux équipes.

Le coup d'envoi sera donné à 13 heures 30 précises.

Tribunes : 2 fr. ; entrées générales : 1 fr. 50.

Rendez-vous des jeunes dont les noms suivent, à 13 heures, au Stade Lucien-Desprats : Bosc, Marmier, Garriou, Castella, Pissain jeune, Lagarde M., Soulaux, Bris, Courbières, Justy, Legol.

Les Jeunes

Subdivision de Lacapelle, G. C., 39 b, de 0 km. à 1 km. 500 (entre Moiries et la Remise-Froide); G. C., 39, de 19 km. 950 à 21 km. (entre Leyme et Aynac).

Subdivision de Figeac-Ouest, G. C., 15, de 5 km. 700 à 6 km. 277; G. C., 48 a, de 5 km. 750 à 6 km. 100; R. N., 140, de 12 km. 400 à 13 km.

Subdivision de Bretenoux, G. C., de 32 km. à 32 km. 440 (entre Teyssieu et Estal); G. C., 31, de 42 km. 800 à 43 km. 350 (entre Teyssieu et Laval-de-Cère).

Subdivision de Livernon, G. C., 14, de 13 km. 800 à 14 km. 300 (entre Reilhac et le Cornouiller); G. C., 25, de 37 km. à 37 km. 300 et 40 km. à 40 km. 400 (entre le Cornouiller et Flaujac-Gare); G. C., 40, de 9 km. 400 à 9 km. 800 (entre Flaujac-Gare et le Mas du Causse).

Subdivision de Gramat, G. C., 14, de 25 km. à 26 km. (entre Gramat et Blanat).

SERVICE DES PHARMACIES
Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 10 Mars 1929 par la

Pharmacie ORLIAC
place des Petites-Boucheries

ANIS JEANNETTE
Aperitif idéal

LIQUEUR FRANÇAISINE
Digestif incomparable

J. DELFORT & Co, distributeurs - CAHORS

ONDULATION

Indéfrisable GALLIA
Résiste au lavage et à l'humidité

5 fr. la Mèche

Mise en plus - Coupe moderne

E. POPOVITCH
Coiffeur pour Dames - CAHORS

Téléphone 170

LA T. S. F. ARRÊTÉE

La Toux Sans Fin est arrêtée en quelques heures, le Rhume le plus opiniâtre est jugulé en trois jours, l'Asthme et l'Emphyseme sont rapidement soulagés par quelques comprimés de Broncodyl. C'est à n'y pas croire et cependant Broncodyl fera ce miracle pour vous. En vente : Pharmacie Fayret, 6, Ed Gambetta, Cahors.

Arrondissement de Cahors

Labastide-du-Vert

Obsèques. — Mercredi 6 mars, à 9 heures du matin, ont eu lieu les obsèques de M. Bach Jean, du village de Sals, commune de Labastide-du-Vert, décédé à l'âge de 70 ans après une courte maladie.

La quasi unanimité de la population avait tenu à accompagner sa dépouille mortelle, montrant ainsi l'estime générale dont jouissait le défunt. Puissent ces sentiments de sympathie adoucir la douleur de la famille attristée.

A sa veuve, à ses enfants et ses petits-enfants, ainsi qu'à tous les membres de sa famille, nous adressons nos sincères condoléances. — A. B.

Montgesty

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès, à Catuz, de M. Philippe Soulié, né dans notre commune où il avait de nombreux amis.

Nous présentons à sa famille nos bien sincères condoléances.

Cazals

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine le décès de Mme veuve Lalande, âgée de 78 ans, veuve de M. Lalande, quand vivait, notaire à Cazals, et belle-mère de M. Lorblanchet, ancien notaire.

Ses obsèques ont eu lieu mardi dernier; toute la population a tenu à accompagner, à sa dernière demeure, cette femme de bien, qui jouissait de l'estime générale.

Mercredi, ont eu lieu également, les obsèques de M. Rivaille Cyprien, âgé de 58 ans, boucher, décédé après une assez courte maladie.

La Société de Secours Mutuels, dont il fut un membre fondateur, assistait en corps à la cérémonie funèbre, ainsi qu'une foule considérable de parents et d'amis.

Nous prions les deux familles éprouvées, de recevoir l'expression de nos bien sincères condoléances.

Luzech

Conseil municipal (séance du 3 mars). — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche 3 mars, à 9 h. 30, sous la présidence de M. Poudjé, maire.

Étaient présents: MM. Poudjé, maire; Vidal, Cavalé, adjoints; Delmestre, Boulzaguet, Bessières, Desprat, Bordes, Lugan, Fournié.

Le Conseil:

Adopte, après lecture, le procès-verbal de la dernière séance.

Approuve les mémoires des médecins et pharmaciens pour le 2^e semestre 1928, dont le montant total s'élève à 234 fr. 65.

Décide de faire supporter par le budget les droits de timbre de 3 fr. 60 à l'occasion du mandatement des dépenses pour entretien des chemins vicinaux.

Autorise l'acquisition des parcelles de terrain pour l'ouverture du chemin de G. C. n° 8 (tournant de Lemozy).

Autorise le maire à faire procéder à la démolition du puits de la place du Canal, et vote une somme de 500 fr. pour couvrir cette dépense.

Donne acte à M. le Maire d'une communication relative au projet de la création d'un service de deux itinéraires de poste rurale dans le canton.

Décide d'appliquer le barème prescrit par M. le Préfet pour le traitement du secrétaire de mairie fixé à 5.500 francs.

Fixe à 600 fr. le traitement de l'agent-voyer cantonal.

Donne un avis favorable à deux demandes de soutien de famille.

Prononce une admission au bénéfice de l'assistance aux femmes en couches.

Ratifie les listes des bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite et des bons de pain établies par la commission administrative du bureau d'assistance.

St-Géry

Hyménée. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de notre excellent concitoyen, M. Brugidou, avec Mlle Germaine Delfau, de Tour-de-Faure.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

St-Cirq-Lapopie

Nécrologie. — Encore deux décès à enregistrer dans notre commune, celui de Mme Veuve Bras, âgée de 80 ans, et la mère de Mme Flaujac, décès qui ont provoqué de vifs regrets dans la commune.

Aux familles en deuil nous adressons nos sincères condoléances.

Même en Justice de Paix

Plaidier coûte cher...

Ne le faites pas sans consulter:

Daniel SOULIGNAC

Juriste-Consultant à Prayssac

Il règle amiablement tous litiges; dans tous les cas il vous défendra au mieux de vos intérêts. Rédaction de tous actes sous Seing Privés.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Etat civil du 1^{er} au 8 mars. — Naissance: Masson Daniel.

Mariage: Pradié Marcel et Serindou Yvette.

Décès: Beauville Irma, épouse Simon, 70 ans; Lacout Louis, 76 ans; Ligonie Marie, 45 ans; Brugous Louise, Vve Lacout, 69 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Loupiac, place Champollion.

Une entorse aux reins. — En chargeant un sac sur l'impériale de l'automobile, M. Vaysse Fernand, conducteur, a fait un faux mouvement qui a occasionné une entorse aux reins.

Ne pouvant se plier et marcher qu'avec peine, il est astreint à suspendre tout travail pendant une quinzaine de jours.

Marcilhac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Rosalie Ségala, Mme Ségala jouissait de la sympathie générale dans la commune. Ses obsèques civiles ont été célébrées au milieu d'une assistance considérable.

Nous adressons à la famille, nos sincères condoléances.

Espédaillac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Justin Larnaudie, propriétaire au Bousquet, commune d'Espédaillac, décédé à l'âge de 60 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Ses obsèques ont eu lieu vendredi matin 8 courant, au milieu d'un très nombreux cortège de parents et d'amis.

Ancien maire de notre commune, M. Larnaudie était conseiller municipal depuis de longues années.

Nous adressons à la famille nos plus sincères condoléances. — C.

St-Céré

Syndicat d'initiative. — Les membres du Syndicat d'Initiative de St-Céré et du Haut-Quercy sont instamment priés d'assister à l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu dimanche prochain dans la salle de la mairie, à 3 heures.

Ordre du jour: Gestion de l'année 1928, préparation de la prochaine campagne touristique, disposition à prendre en vue de la réception de quatre groupes importants de touristes annoncés pour le mois de mai, questions diverses.

En raison de l'importance des questions inscrites à l'ordre du jour, le bureau engage tous les membres du S. I. à assister à la réunion.

La liste des hôtels et bonnes auberges. — Il est rappelé à MM. les propriétaires d'hôtels et de bonnes auberges du département du Lot, qui désirent figurer sur la liste des hôtels de la Fédération Limousin-Quercy-Périgord, qu'ils doivent aujourd'hui, dernier délai, retourner à M. le Président du Syndicat d'Initiative de Saint-Céré le questionnaire qu'ils ont reçu pour être rempli.

Électrification des villages de la commune de Saint-Céré. — Dimanche, M. Bastil, maire de Saint-Céré, avait convoqué à la mairie les habitants du Roc, des Tuilleries, de Monteil, de la Maynardie et de la Nègre, villages qui doivent être éclairés à l'électricité.

Après avoir expliqué comment fonctionnait le syndicat inter-communal de Saint-Céré, Saint-Médard, il développa les conditions financières du projet.

Les usagers sont appelés à couvrir un emprunt de 56.000 francs garanti par la ville au taux de 5 0/0 remboursable en trente ans par tirage et par actions de 500 francs. Les travaux sont en cours d'exécution, sous peu le projet sera réalisé.

Feire du 6 février. — La foire du 6 février a été peu importante, la foire de la mi-carême à Gramat ayant lieu le même jour.

Le cours des veaux et des bêtes à cornes a été le même que celui de la foire du 22. Peu de marchands forains.

Pharmacie de service. — Le service pharmaceutique sera assuré aujourd'hui par la pharmacie Capmeil, rue de la République.

Lacandourcet

Incendie de bois. — Mardi de cette semaine, M. Mas, fermier à Lacandourcet, voulut mettre le feu à un tas de ronces et de broussailles. Mais le temps était très sec et le feu prit aux bruyères environnantes, menaçant de détruire une grande superficie de bois, à la grande inquiétude de M. Mas. Le carillonneur de l'église courut sonner le tocsin. Tous les habitants des environs se portèrent sur les lieux du sinistre et se rendirent, après de pénibles efforts, maîtres de l'incendie. Les dégâts sont insignifiants.

Accident. — M. M., du village de Bray, se retirait de la foire du 6 mars de St-Céré. En montant la côte très accidentée de Lacandourcet, il fit un faux pas et roula dans un ravin.

Il s'en releva avec quelques contusions.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mayrinhac-Lentour

Lecteurs! soyez bons juges. — Amis lecteurs nous vous faisons juges, une fois de plus de la bonne foi (ou de la mauvaise) qui anime le correspondant de notre commune, du journal « La Défense », au sujet de la polémique qui s'est développée autour d'un article sur nos écoles laïques.

Nous lisons, à partir de la dixième ligne de sa réponse parue dans « La Défense » du 16 décembre dernier: « Nous prenons acte du fait qu'il (votre serviteur) ne demande pas la construction d'une nouvelle maison d'école pour les filles. Donc nous voilà d'accord au moins sur un point... »

D'accord? Pourquoi alors nous reproche-t-il de nouveau dans son article de dimanche dernier, d'avoir réclamé une maison d'école de filles? C'est à se demander s'il connaît vraiment la signification des termes qu'il emploie. D'ailleurs nous le mettons au défi d'indiquer où et quand nous aurions demandé ladite construction.

Vous comprendrez donc que nous ne prenions plus la peine de nous adresser directement à ce Monsieur. Nous ne nous laisserons pas cependant de relever les contradictions, voire les inexactitudes que nous trouverons sous sa plume. Contradictions? Nous disons bien. En voici une autre: Il avoue son incapacité au sujet des réformes dont notre pays peut avoir besoin, et il déclare qu'il s'en rapportera à l'avenir comme par le passé à ce que feront les ministres compétents. Pourquoi alors réclame-t-il, depuis plusieurs mois la suppression d'une institutrice à Mayrinhac? C'est cependant le Ministre de l'Instruction publique qui maintient 3 maîtres ou institutrices dans notre commune.

Inexactitudes? En voici une: Nos écoles publiques n'ont pas 30 élèves environ, mais 40 garçons et 3 filles.

Pour terminer nous dirons simplement que nous n'avons aucune rectification (ni pénible, ni légère) à faire. Nous n'avons attendu les conseils de personne pour nous renseigner avant d'écrire.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Conseil municipal (séance du 3 mars). — Présidence de M. Davidou, maire, 19 conseillers sont présents.

M. Maury, désigné comme secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté et signé sans observations.

Assistance médicale gratuite. — Les dépenses de l'assistance médicale gratuite pendant le deuxième semestre de 1928 sont approuvées.

Répartition. — Le Conseil dresse une liste de 20 noms.

Enseignement de la comptabilité à l'E. P. S. — M. le maire communique à l'assemblée une lettre de Mme la directrice de l'école primaire supérieure de jeunes filles par laquelle elle fait connaître que M. l'inspecteur d'Académie demande l'avis de la municipalité au sujet du choix de M. Lauré Paul, en qualité de maître auxiliaire chargé de l'enseignement de la comptabilité. Le Conseil donne un avis favorable.

Chambre d'agriculture. — M. Gilbert est désigné comme délégué du Conseil municipal pour dresser la liste des électeurs à la Chambre d'agriculture.

Etudes surveillées. — Le Conseil donne l'autorisation à Mme la directrice et à M. le directeur des écoles publiques d'organiser des études surveillées payantes dans les locaux scolaires et d'utiliser pour ce service les appareils de chauffage et d'éclairage installés dans ces locaux.

Fourniture de l'eau à l'Abattoir. — L'assemblée décide de donner l'eau gratuitement à l'abattoir jusqu'à concurrence de 500 litres par jour.

Subventions. — Une subvention de 1.000 francs est accordée à l'Union musicale et une subvention de 500 fr. à la Fédération des mutilés.

Installation de W.-C. — Le Conseil décide la construction de W.-C. sur le chemin de l'Éperon, face l'usine électrique, dans un terrain appartenant à M. Bouyssou.

Arbres morts. — Les arbres morts du tour de ville seront vendus à l'adjudication.

Assistance. — Réuni en Comité secret, le Conseil examine de nombreuses demandes d'assistance.

Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Pharmacie ouverte. — C'est la pharmacie Dardenne qui assurera le service demain lundi 11 mars.

Montfaucon

L'eau potable. — La basse température que nous avons subie ces temps derniers, a privé partiellement notre bourg d'eau potable.

En effet, deux bornes fontaines sur quatre doivent être fermées par suite de l'éclatement des tuyaux de conduite, provoqué par le gel. Depuis un mois, deux quartiers et les plus populeux, sont obligés de s'alimenter en eau aux deux bornes épargnées, qui sont relativement éloignées.

Cette situation ne peut s'éterniser. La période des grands froids paraissant terminée, il y a urgence à remettre en service les deux bornes accidentées.

Cette réparation peut être faite en quelques heures par un ouvrier plombier.

Qu'attend « le maître » pour prendre une décision sur un cas aussi utile que minime. A-t-il besoin de réunir un concile. Il nous souvient que pour des cas presque inutiles et très onéreux pour nos finances, la décision fut plus rapide.

Il est vrai que les élections approchent, et que la formation de la liste unique et homogène le hante... telle une chimère.

De l'eau pour tous, s'il vous plaît.

Martel

Instruction publique. — Comme le nombre des élèves fréquentant notre école primaire publique de filles va toujours en augmentant, l'administration compétente vient d'y créer une 4^e classe. Nous nous réjouissons de cette création qui, en permettant actuellement de bien déterminer les quatre cours qui y sont suivis: cours supérieur ou complémentaire, cours moyen (1^{er} et 2^e année, préparation au C. E. P.), cours élémentaire et cours préparatoire, contribuera largement à renforcer encore la bonne marche et les succès de l'école. La nouvelle maîtresse qui vient d'être nommée est Mme Picot, précédemment institutrice à Paunac, femme du sympathique contrôleur des tabacs de notre ville. Mme Picot, qui a pris son service le 1^{er} mars, est chargée de la classe du cours moyen.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de cordiale bienvenue.

Salviac

Nos compatriotes. — Notre excellent compatriote M. Boyer d'Agen, dont la verte vieillesse lui permet toujours de s'intéresser à la poésie pure, vient de faire paraître une petite plaquette de *Vingt sonnets à Cadurcianna*.

Ces vers intéressent particulièrement les gens de chez nous. Salviac et Cahors; ils seront bientôt dans toutes les mains de ceux qui aiment la petite patrie, le vieux Quercy.

M. Boyer d'Agen nous promet pour ce mois-ci un nouveau cahier comprenant des poèmes avec le titre *Cadurcianna à Rome*.

Nos bien sincères félicitations au nom de tous nos concitoyens.

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Dégagnac

Foire. — Malgré le beau temps et les travaux de la saison, notre foire de mars a eu son importance habituelle.

Les animaux de boucherie, dont la qualité maintient la renommée de nos foires, se sont vendus à des cours en sensible hausse. On a payé:

Bœufs de boucherie, de 215 à 230 fr. les 50 kilos; moutons gras, de 5 à 6 fr. 50; agneaux de lait, de 7 à 7 fr. 50; chevreux, de 5 à 5 fr. 25, le tout le kilo; moutons d'élevage, de 145 à 190 fr.; brebis, de 150 à 110 fr. la pièce.

Poules, 5 fr.; poulets, 6 fr.; dindons, 5 fr. 25; canards, 5 fr.; pintades, 6 fr.; lapins, 3 fr. 50, le tout le 1/2 kilo. Œufs, 7 fr. la douzaine.

Marché aux légumes mal approvisionné. Quelques boîtes de salsifis vendues 1 fr. 25 et du plant d'oignons à 3 fr. le paquet de 100 plants.

Léobard

Accident de motocyclette. — Dimanche, le jeune Moncoutié, 17 ans, s'était rendu à Payrignac, chez des amis et il s'exerçait à monter sur une motocyclette qu'il venait d'acheter.

Malheureusement, pendant un essai, la machine dérapa et le jeune homme tomba.

Dans sa chute il se fractura une jambe.

Souillac

Congrès départemental des mutilés. — Le Congrès départemental de la F. O. P. qui doit avoir lieu à Souillac, avait été primitivement fixé au 10 mars prochain. Par suite de la réunion du Conseil national de la France meurtrie qui a lieu ce jour-là, le conseil d'administration de l'Union départementale de la F. O. P. a décidé de reporter la date du Congrès au 17 mars.

Nous rappelons que les travaux du Congrès commenceront le dimanche matin à 9 heures très précises.

Le samedi soir, veille du Congrès, une grande manifestation artistique aura lieu à la salle des fêtes de Souillac.

Le prix du repas qui réunira les congressistes à midi, est fixé à 19 fr. 50 service compris.

Seuls, les camarades ayant versé le montant du prix du repas pourront y participer. Les cotisations sont reçues à Cahors, au siège de l'Union départementale, 10, boulevard Gambetta ou à Souillac, chez Mme Synce, Epicerie, rue de l'Ancienne-Poste.

Meyronne

Conseil municipal. — Le Conseil

municipal de Meyronne s'est réuni dimanche matin.

Tous les conseillers étaient présents à la séance.

En premier lieu, le Conseil a approuvé les comptes médicaux et pharmaceutiques de l'assistance médicale gratuite relatifs au deuxième semestre 1918 et dont le total s'élève à 179 fr. 60.

En second lieu l'assemblée a procédé à la désignation d'un délégué pour la révision des listes électorales des chambres d'agriculture. Son choix s'est porté sur M. Paul Cayre, propriétaire.

Puis le huis clos a été prononcé pour l'examen d'une demande d'assistance aux femmes en couches, qui a reçu un avis favorable.

Dernière heure

A LA CHAMBRE

La Chambre, vendredi matin, a continué la discussion de la loi sur les loyers. Un amendement tendant au retour au droit commun est renvoyé à la Commission par 289 voix contre 266.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute une proposition de M. Chastanet, au sujet de certaines opérations financières qui menacent l'épargne. C'est l'affaire Hanau qui est évoquée.

M. Chastanet demande la protection de l'épargne et après une intervention de MM. Poincaré et Barthou, la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

RETARDS

Régles irrégulières, retardées ou interrompues, réalisables certainement par le **LYROL** nouvelle méthode unique de traitement interne et vaginal d'une incomparable efficacité. Le traitement complet pour deux radiées, 100 fr. (JABRÉSIL+LACROIX 22, Boulevard Sébastopol, PARIS (TOUTES PHARMACIES))

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

Condamnation d'un empoisonneur

De Coutances — La cour d'assises de la Manche a condamné à 20 ans de travaux forcés le nommé Dupont qui avait empoisonné son beau-père.

Grève de Chauffeurs de taxi à Paris

De Paris. — 700 chauffeurs de taxi se sont mis en grève pour l'augmentation des salaires.

On croit que le conflit ne s'étendra pas.

Des Satyres

De Paris. — Une jeune couturière, Paulette Massé, 18 ans, sortant, cette nuit, d'un théâtre, a été enlevée par trois automobilistes qui l'entraînèrent dans le Bois de Boulogne.

Ils tentèrent de la violenter, la rouèrent de coups et lui dérochèrent son sac à main.

La santé du Maréchal Foch

La santé du maréchal Foch s'améliore. Le maréchal peut se lever une heure par jour.

Le mariage de l'aviateur Lindbergh

De New-York. — Le « Sun » annonce que le mariage de l'aviateur Lindbergh aurait lieu prochainement à Mexico.

Il aurait le général Calles comme premier témoin.

REMERCIEMENTS

Madame Léolia CADILLA a l'honneur de remercier infiniment les habitants de la commune des Junies pour les marques de sympathie qu'ils lui ont témoignées à l'occasion du décès de sa mère

Adèle-Françoise Vve CADILLA

Née de LABROU de LAROCQUETTE décédée à Cahors le 2 mars, rue St-Maurice, munie des sacrements de l'église, inhumée dans son caveau de famille à Lamasse.

..... Eh bien! cher Ami, qu'on la critique tant qu'on voudra, tout cela on comprend que ce n'est que jalousie; pour ma part je suis fixé:

C'est une MATHIS que je prends. Cultivateurs, Commerçants, Industriels ou Rentiers, faites comme moi: achetez une MATHIS.

C'est la voiture souple, silencieuse, économique.

Agents: Pradié Père et Fils, Boulevard Gambetta, 18. Stock des pièces de rechange. 14699

On demande des Ouvrières à l'ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL

TRAVAIL ASSURÉ
2, Avenue de l'Abattoir, à CAHORS

DIMANCHE 10 MARS

Il ne faut pas en prendre son parti

Lorsque l'on est en mauvaise santé, on a le devoir, non seulement pour soi-même, mais encore pour son entourage, de lutter énergiquement contre le mal pour s'en libérer à toutes forces. La maladie est une tyrannie et un martyre. Et l'on ne capitule devant la tyrannie, de même que l'on ne supporte le martyre que lorsqu'on ne peut pas faire autrement. Or le plus grand nombre des affections les plus communes sont généralement vaincues par les Pilules Pink, car ces affections ont pour cause principale l'appauvrissement du sang, la diminution ou l'altération de ses globules rouges, et que les Pilules Pink sont incontestablement un des régénérateurs du sang les plus actifs, un incomparable reconstituant des organismes débilités. Voici ce que disent des Pilules Pink les personnes qui en ont fait usage :



« Etant très anémique et dans l'impossibilité de travailler, un ami me conseilla de prendre des Pilules Pink. Le conseil était bon, car après un mois de traitement, mes forces étaient complètement rétablies. Grâce aux Pilules Pink, je suis aujourd'hui en bonne santé. »
Telle est la déclaration de M. Louis Naudinet, demeurant à la Butte, à Marilly-en-Vallette (Loiret).
Prendre des Pilules Pink, c'est prendre le médicament le plus certainement efficace dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, affaiblissement général, troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.
En vente dans toutes les pharmacies.
Dépôt: Ph^{ie} P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 7 frs la boîte, 39 frs. les 6 boîtes, plus 0 fr. 85 de timbre-tax* par boîte

SITUATION EXCEPTIONNELLE

Important «MAGASIN DE PARIS» très connu et renommé, spécialisé en Nouveautés, Meubles, Literie, Chauffage, etc.
Facilités de paiement uniques recherche
INSPECTEUR DÉPARTEMENTAL
ayant hautes références et pouvant créer ou possédant déjà une sérieuse organisation d'agents-courriers dans département ou région.
Affaire très sérieuse. Situation de grand avenir. Fixe garanti et commissions progressives
Ecrire avec détails et références
à JAMES, abonné P. O. P.
rue de Strasbourg à PARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Rapport de Faillite
Le Tribunal de Commerce de Cahors a, — Par jugement en date du cinq mars mil neuf cent vingt-neuf, — Déclaré nul et de nul effet le jugement du cinq février mil neuf cent vingt-neuf, déclaratif de la faillite du sieur J. ROSSIGNAC, entrepreneur, demeurant à Puy-Péque ; — Rapporté le dit jugement et remis les parties au même et semblable état qu'avant icelui.

Le Greffier, E. MANEYROL.
NOTA. — La présente inscription est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-deux du Code de Commerce.

Bibliographie

L'OPINION
Journal de la semaine
Paraissant tous les samedis
9, rue Saint-Romain, Paris, VI^e arr^t
Sommaire du Samedi 2 Mars 1929
Affaires extérieures : Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : Le socialisme en face du problème politique : P. de Pressac. — Affaires économiques : Le rôle des experts ou la psychologie du crédit : Max Hermant. — Notes et Figures : Trotsky à la porte : Dmitri Novik. — La femme, jugée par un Anglais : A. Chesnier du Chesne. — Devins et astrologues de foire : A. de Bersacourt. — Littérature : Romans étrangers : André Thérive. — Ce qu'on lit. — Art : Une philosophie de l'architecture : Henri Clouzot. — Idées : Une figure de l'homme nouveau : Robert Bourget Pailleron. — Gastronomie : Méditations pour le Carême : Austin de Croze. — La Bourse.

La Philosophie de Maurice Rollinat, par Emile Vinchon, avec quelques illustrations. Prix : 7 fr., chez Jouve et C^{ie}, 15, rue Racine, Paris.
Table des matières : Dieu ; La Nature ; les Animaux ; l'Homme ; la Vie future ; la Femme ; l'Amour ; la Morale ; la Religion ; l'Art ; la Musique ; l'Eloquence ; Conclusion.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
PRIX DU FLACON : 14 francs
Un seul modèle de Flacon
GRANDEUR UNIQUE
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
Imp. COUJSLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

POSTE OMNIBUS RURALE

SERVICE POSTAL — TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

Horaires du Circuit de SOUILLAC A PARTIR DU 1^{er} MARS 1928

LOCALITÉS	Horaires	
	Matin	Soir
SOUILLAC-GARE.....	6h. 10	16h. 50
SOUILLAC BUREAU DE POSTE } arrivée.	6 15	16 55
} départ.	7 15	17 5
PONT-DE-LANZAC.....	7 20	17 10
LANZAC.....	7 25	17 15
PONT-DE-LANZAC.....	7 30	17 20
TERREGAYE.....	7 40	17 30
PINSAC.....	7 45	17 35
MAYRAGUET.....	7 55	17 45
BELCASTEL.....	8	17 50
LACAVE.....	8 10	18
BOUGAYROU.....	8 15	18 5
MEYRONNE.....	8 25	18 15
LE PIGEON.....	8 45	18 35
SOUILLAC BUREAU DE POSTE } arrivée.	9	18 50
} départ.	9 5	18 55
SOUILLAC-GARE.....	9 10	19

TARIF DES COLIS POSTAUX FRANCE CONTINENTALE

TAXES D'AFFRANCHISSEMENT (droit de timbre compris)

	3 kg.	5 kg.	10 kg.	15 kg.	20 kg.
En { jusqu'à 400 km. de 401 à 700 km. Gate } au delà de 700 km.	4.30	5.70	9	12.05	15.35
A domicile, en plus.....	1.45	1.45	1.45	2.15	2.35

TAXES ACCESSOIRES (à ajouter au montant des taxes d'affranchissement indiquées ci-dessus)

Apport à la gare ou tarif des commissions	1.45	1.45	1.45	2.15	2.35
	0.60	1	1 50	2.25	2.25

La taxe d'apport à la gare est perçue sur les expéditeurs des colis postaux à distribuer à domicile ou poste restante, chez les correspondants postaux, dans le secteur de la poste omnibus rurale.
Le tarif des commissions est appliqué :
1^o Aux colis postaux à expédier, originaires des communes comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale ;
2^o Aux colis postaux livrables en gare et retirés, transportés et livrés par la poste omnibus rurale aux destinataires, à la demande de ces derniers.

TARIF DES VOYAGEURS

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION														
	SOUILLAC BUREAU	PONT-DE-LANZAC	LANZAC	PONT-DE-LANZAC	TERREGAYE	PINSAC	MAYRAGUET	BELCASTEL	LACAVE	BOUGAYROU	MEYRONNE	SAINT-SOZY	LE PIGEON	SOUILLAC BUREAU	SOUILLAC GARE
SOUILLAC-GARE.....	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 1 50	Fr. c. 2 10	Fr. c. 2 40	Fr. c. 3 30	Fr. c. 3 60	Fr. c. 4 50	Fr. c. 5 10	Fr. c. 4 20	Fr. c. 3 90	Fr. c. 2 40	Fr. c. 1 10	Fr. c. 11 40
SOUILLAC-BUREAU.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
PONT-DE-LANZAC.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
LANZAC.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
PONT-DE-LANZAC.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
TERREGAYE.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
PINSAC.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
MAYRAGUET.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
BELCASTEL.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
LACAVE.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
BOUGAYROU.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
MEYRONNE.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
LE PIGEON.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
SOUILLAC-BUREAU.....	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	2 70	3	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10

TARIF des Commissions et des Messageries

0 à 3 kilogs.....	0 fr. 60
3 à 5 kilogs.....	1 fr.
5 à 10 kilogs.....	1 fr. 50
10 à 25 kilogs.....	2 fr. 25
25 à 50 kilogs.....	3 fr. 50

Bicyclettes accompagnées..... 1 fr. ; en messagerie, suivant poids
Voitures d'enfants accompagnées..... 1 fr. ;

NOTA

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kgs ne sont passibles d'aucune taxe s'ils peuvent être tenus sur les genoux par le voyageur. Les colis encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kgs, sont passibles de la taxe normale.
En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser VINGT fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 12 francs pour les colis taxés 0 fr. 60 et 70 francs pour les colis taxés 3 fr. 50 avec l'échelle intermédiaire.

SERVICE POSTAL

Au chef-lieu de chaque commune comprise dans le circuit, un correspondant postal se tiendra à la disposition du public une heure avant le passage de la voiture postale, matin et soir, pour effectuer directement les opérations suivantes :
1^o vente des figurines postales d'usage courant, des timbres-retraite et des timbres de quittance ;
2^o réception au guichet des lettres et des objets soumis à la formalité de la recommandation ;
3^o vente des enveloppes de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement (régime intérieur) ;
4^o réception au guichet des envois de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement (régime international) ;
5^o émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques jusqu'à 500 francs ;

6^o paiement jusqu'à 500 francs des mandats ordinaires ;
En plus de ces opérations, le correspondant postal servira d'intermédiaire entre le public et le bureau de Souillac pour effectuer :
1^o l'expédition et la distribution des correspondances ;
2^o l'émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques supérieurs à 500 francs ;
3^o le paiement des mandats ordinaires supérieurs à 500 fr. et, sans limitation de somme, des mandats-cartes, des mandats-lettres et des mandats-chèques ;
4^o le recouvrement des effets de commerce et la perception du montant des envois contre remboursement ;
5^o les versements et les remboursements de la Caisse Nationale d'Épargne ainsi que les règlements et les remboursements des livrets ;
6^o l'expédition des télégrammes pour la France, l'Algérie et la Tunisie.
Pour les opérations postales effectuées à titre d'intermédiaire, le correspondant postal percevra sur les dépôts :
a) émission de mandats supérieurs à 500 fr. 0 fr. 10 par opération de plus de 10 fr. et
b) paiement de mandats supérieurs à 500 fr. 0 fr. 20 par opération de plus de 10 fr.
c) versements et remboursements à la C. N. E. 0 fr. 10 par livret.
d) Règlement et remplacement des livrets 0 fr. 10 par livret.
e) Expédition des télégrammes 0 fr. 20 par télégramme.

COMMISSIONS

La poste omnibus rurale assurera entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui seront confiées par le public. C'est dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'Administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Souillac et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.
A titre d'exemple, la poste omnibus rurale se chargera des commandes à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nommément désigné (boulangers, bouchers, épiciers, merciers, etc., etc.), des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.
Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale pourront recevoir et expédier des colis postaux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).

PRINCESSES DE SCIENCE
Par Colette YVER

TROISIEME PARTIE
II
— Et surtout, dit-il, pas d'études pendant la grossesse !... D'ailleurs mon cher, vous avez une femme délicieuse : c'est une prodigieuse intelligence, elle faisait mon admiration depuis que je l'avais dans mon service. Voilà que, grâce à cet enfant vous en jouirez davantage. La médecine se passera plus aisément d'elle que le bébé. Parions qu'une fois ses couches faites, elle n'ouvrira plus un livre.
Guéméné, très fermement, répliqua :
— Ma femme n'abandonnera jamais sa médecine, je le sais. D'ailleurs j'estime n'avoir pas à le lui demander.
Il ne remarqua pas le léger mouvement de Boussard. Il le vit seulement plus pâle encore que de coutume, d'une gravité triste, avec sa blouse d'hôpital, le tablier, le faux col trop haut qui dressait sa tête chauve,

où de rares cheveux blonds grisonnaient en couronne.
Son divorce avait été prononcé deux semaines auparavant. A quarante-six ans, il se retrouvait seul, libre, sans foyer, avec le désir d'une vie sentimentale à refaire, le besoin d'une compagne, tout ce qui trouble enfin vingt ans plus tôt les jeunes hommes ; mais, par surcroît, il endurait aujourd'hui la fatigue de l'expérience, la perte des illusions, la mort de tout enthousiasme.
Depuis cinq mois une femme s'était imposée à son esprit. Elle suivait assidument ses cours, ses conférences, sa clinique de l'hôpital même, et, absente, l'obsédait encore de son image. C'était la doctoresse Lancellevé, qui, au dîner des médecins, chez les Herlingue, avait produit sur lui une si forte impression. A cette impression persistante, il céda ou résistait, selon les jours. L'étrange était qu'elle et lui semblaient avoir reçu de cette même rencontre la même commotion. La mystérieuse femme paraissait le rechercher. Ils n'avaient point échangé une parole. Ils continuaient à se troubler l'un l'autre, à distance, pareils à ces fiers animaux entre qui un duel va s'engager, qui de loin se provoquent, se défient, avancent, reculent, se mesurent, s'observent, se fient, se bravent, pendant qu'une passion sourde et l'impatience de l'assaut enflent leurs flancs.
Boussard se défendait de songer au mariage. Instinctivement, il tenait à

garder, si près encore du divorce, la décence et comme le deuil d'un passé défunt. Cet homme grave aurait menti à tout son tempérament en se précipitant dans une nouvelle union au lendemain d'une rupture douloureuse. Imperturbable, il continuait sa vie scientifique. Nul ne connut l'orage qui gronda en lui pendant ces mois de lutte. D'ailleurs il n'entendait point épouser une doctoresse. Il comprenait Paul, mais non pas Guéméné ; c'est pourquoi, devant ce mari si respectueux des droits de sa femme, il n'avait pu réprimer tout à l'heure un tressaillement léger de révolte.
Ce jour-là, on attendait Guéméné chez les Jourdeaux : il ne s'attarda pas à la Charité, sauta dans un fiacre, se fit conduire boulevard Saint-Martin. Madame Jourdeaux, en peignoir de laine, brodait auprès du lit de son mari. Leur enfant, le petit André, trop sage pour ses cinq ans, alignait des dominos sur le tapis de la chambre ; et le médecin, qui regardait cet homme guetté par la mort, dévoré par la cachexie, endolori, désespéré, entre cette belle jeune femme dévouée et ce bambin maladivement tranquille, l'envia...
III
— Eh bien ! ma chère, ça y est. Un garçon... énorme... huit livres... le papa en crève d'orgueil... Elle est solide, la petite Guéméné : elle a rondement mené la chose... Comme c'est le 24 juin, on l'appellera Jean.

Artout entra familièrement dans le cabinet de madame Lancellevé, où il venait à son heure, à sa fantaisie, toujours bien reçu. En même temps fier et las de sa besogne qui le tenait, raconta-t-il, depuis quatre heures du matin, il choisit un fauteuil et s'y laissa tomber lourdement, le haut de forme sur son genou, rejetant en arrière sa forte tête bourbonienne. Près de lui, la mince forme noire de la doctoresse restée debout, prenait une sveltesse de jeune fille. Il y avait en elle comme une ironie regardée et glorieuse tandis qu'elle venait son maître.
— Le soleil ne vous gêne pas ? demanda-t-elle, je puis baisser les stores.
— Non, non, la lumière, c'est la santé. Et puis je me sens content, j'ai besoin de gaieté... et sacrebleu ! je ne sais comment vous faites, mais c'est gai dans cette grande pièce à malades.
Le cabinet de consultation de madame Lancellevé dominait par trois fenêtres le boulevard de Montmorency. La table de gynécologie s'étendait au milieu. Une toile cirée peinte en clair, qu'un coup d'éponge rafraichissait quotidiennement, tendait les murailles. Des fauteuils cannaés meublaient les angles. Une bibliothèque occupait le fond. Le bureau, avec le téléphone, se dressait entre deux portes, l'une ouvrant sur l'escalier, l'autre donnant accès au salon d'attente. Une simple mousseline volait les fe-

mètres. La lumière entrant à profusion éclairait ce cabinet de la manière d'une clinique antiseptique et confortable. Il n'était guère qu'une heure et demie ; la consultation ne commençait qu'à deux heures : ce délai avait tenté le bonhomme pressé de venir, après un déjeuner hâtif, lancer à la doctoresse, comme un défi, l'annonce de cette heureuse naissance.
— Vous saluez-vous, ma chère, de m'avoir, dès le premier soir, si bien prédit leur divorce ? En attendant, voici toujours un enfant de fait... et rond, dodu, bien embré, je vous prie de le croire ! La petite Guéméné avait des yeux grands comme cela pour le regarder. On le lui a mis, tout nu, près des lèvres : elle lui a planté, en pleine poitrine, un de ces baises comme son mari n'en a jamais reçu, je parie !... Et vous direz ce que vous voudrez, j'ai vu des femmes à toutes les phases de leur vie ; celle-là, je l'ai suivie depuis l'enfance ; je l'ai connue petite fille, adolescente, au début de sa vocation médicale, puis rêveuse, fiancée, amoureuse, jeune mariée... ma chère, il n'y a qu'une minute où la femme devienne vraiment, complètement, intégralement femme ; c'est celle où on lui met sous les yeux le petit qu'elle a fait. Ah ! ce que signifie alors son regard, et l'intensité de ce premier baiser, tout ce qu'elle y met, tout ce qu'elle y font passer, et cette transformation subite qui les fait

mères, d'un coup... moi à chaque accouchement d'une primipare, je guette cela, j'en jouis, que ce soit à l'hôpital, au lit d'une faubourienne clinique, ou près d'une crébrale comme cette petite Guéméné.
La doctoresse s'assit en riant devant Artout.
— Mais, cher maître, à qui le dites-vous ! C'est aussi ma fonction de présenter les petits tout nus à leur maman. Il y a là un joli tableau, je vous l'accorde, mais je l'ai déjà noté. Où voulez-vous en venir ?
— A vous dire vos vérités : rien ne me donne tant d'humeur que de voir une femme de votre sorte, bâtie comme vous l'êtes, taillée pour dix maternités, vigoureuse, belle supérieurement, une favorisée de l'espèce enfin, se refuser au mariage et au devoir de la famille à fonder.
— Mais, mon cher maître, vous m'accordez bien le droit de posséder mes raisons !
— Elles ne valent rien... Etes-vous heureuse, d'abord ?
— Ce coup, porté tout droit, la surprit. — Mais... mais oui, habbitua-t-elle, très heureuse !
— Non ce n'est pas vrai.
Une inquiétude passa sur le froid visage de la doctoresse ; ses prunelles oscillaient.
— Pourquoi dites-vous cela ?